

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MAI 2017

TRANSPORTS DE DÉCHETS VITRIFIÉS DE MOYENNE ACTIVITÉ DEPUIS LA FRANCE VERS LA BELGIQUE

BRUXELLES, LE 15 MAI 2017 • Dans le courant de 2017, deux transports de déchets vitrifiés de moyenne activité auront lieu depuis la France vers la Belgique. Ces déchets sont issus du retraitement en France de combustibles nucléaires belges usés. Le retour de déchets vitrifiés de moyenne activité s'inscrit dans le cadre des contrats de retraitement conclus, en accord avec les directives successives des autorités belges, entre SYNATOM et AREVA (La Hague, France).

Actuellement, les préparatifs du retour des déchets vitrifiés de moyenne activité battent leur plein. Au total, deux transports seront nécessaires pour rapatrier ces déchets. L'un des deux transports consistera en un emballage de 16 conteneurs de déchets vitrifiés de moyenne activité, l'autre de 19 conteneurs. Trente-cinq conteneurs reviendront donc en Belgique. Au préalable, un transport à vide sera effectué, de sorte que les parties concernées soient préparées de manière optimale à rapatrier les déchets depuis la France vers le site de Belgoprocess.

Toutes les dispositions seront prises afin que les emballages de transport arrivent en gare de Mol en toute sécurité. Les emballages de transport seront transférés du wagon sur un camion dans une zone de transbordement spécifique. Ensuite, les emballages seront transportés par route jusqu'au bâtiment d'entreposage spécialement conçu à cet effet sur le site de Belgoprocess à Dessel, où les conteneurs seront déchargés de l'emballage de transport.

Les parties concernées mettent tout en œuvre pour que les opérations de retour se déroulent dans des conditions optimales de sûreté, comme c'était le cas pour les transports de déchets vitrifiés de haute activité et de déchets compactés de moyenne activité déjà effectués depuis la France vers le site de Belgoprocess à Dessel.

Sur le territoire belge, l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) suivra de près le déroulement des transports en question.

PERSONNES DE CONTACT :

ONDRAF	SYNATOM	BELGOPROCESS	AFCN
Evelyn Hooft Porte-parole	Luc Janssen Responsable de transport	Bart Thieren Porte-parole	Mélanie Boulanger Porte-parole
+ 32 2 212 10 80 + 32 475 60 25 04	+ 32 2 505 07 44 + 32 477 74 08 80	+ 32 14 33 40 30 + 32 478 20 14 17	+32 2 289 20 53 +32 473 68 25 60

Deze persmededeling is ook beschikbaar in het Nederlands.